

Etude sur les perceptions de l'évolution de la profession infirmière

Résultat - Mai 2023

- Connaître la **vision** qu'ont les infirmiers et les médecins des **futures missions des infirmiers**.
- Connaître le **sentiment** des infirmiers et des médecins face aux **évolutions** possibles **du métier** infirmier.

Objectifs



- **Cible** : Sociétaires MACSF en activité (hors retraités) et étudiants.
- **Méthodologie** : Enquête en ligne via le logiciel AreYouNet
- **Terrain** : du 19/04/2023 au 01/05/2023

Cible, méthodologie et terrain



- **Echantillon final** : **1.149 sociétaires**
 - 209 étudiants ou internes
 - 315 médecins
 - 584 infirmiers
 - 41 cadres de santé ou directeurs de soins
- **Redressement** : Pas de redressement appliqué

Echantillon et lecture des résultats

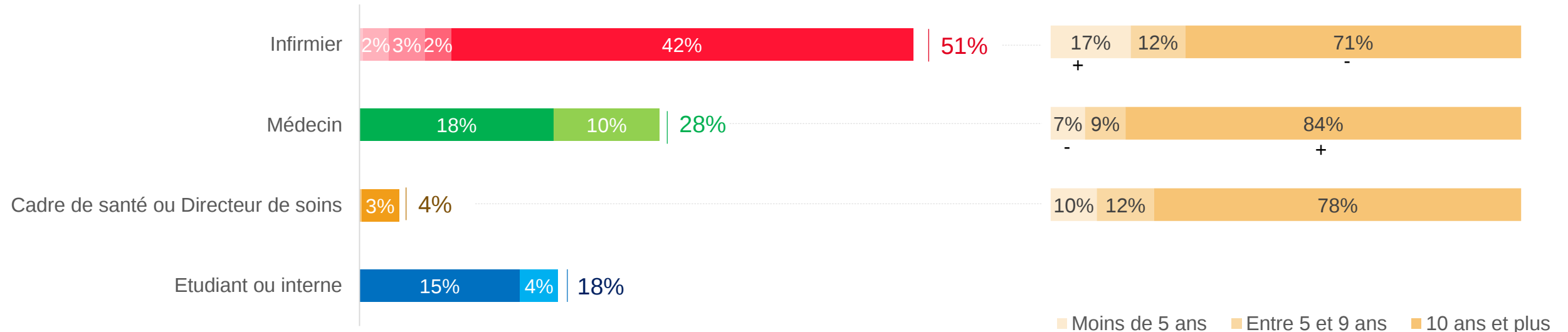


Les infirmiers représentent 51% des répondants, les médecins 28%, les étudiants/internes 18% et les cadres de santé/directeurs de soins 4%.

Parmi les actifs, la grande majorité exerce sa profession depuis 10 ans ou plus.

Profession

Ancienneté dans la profession



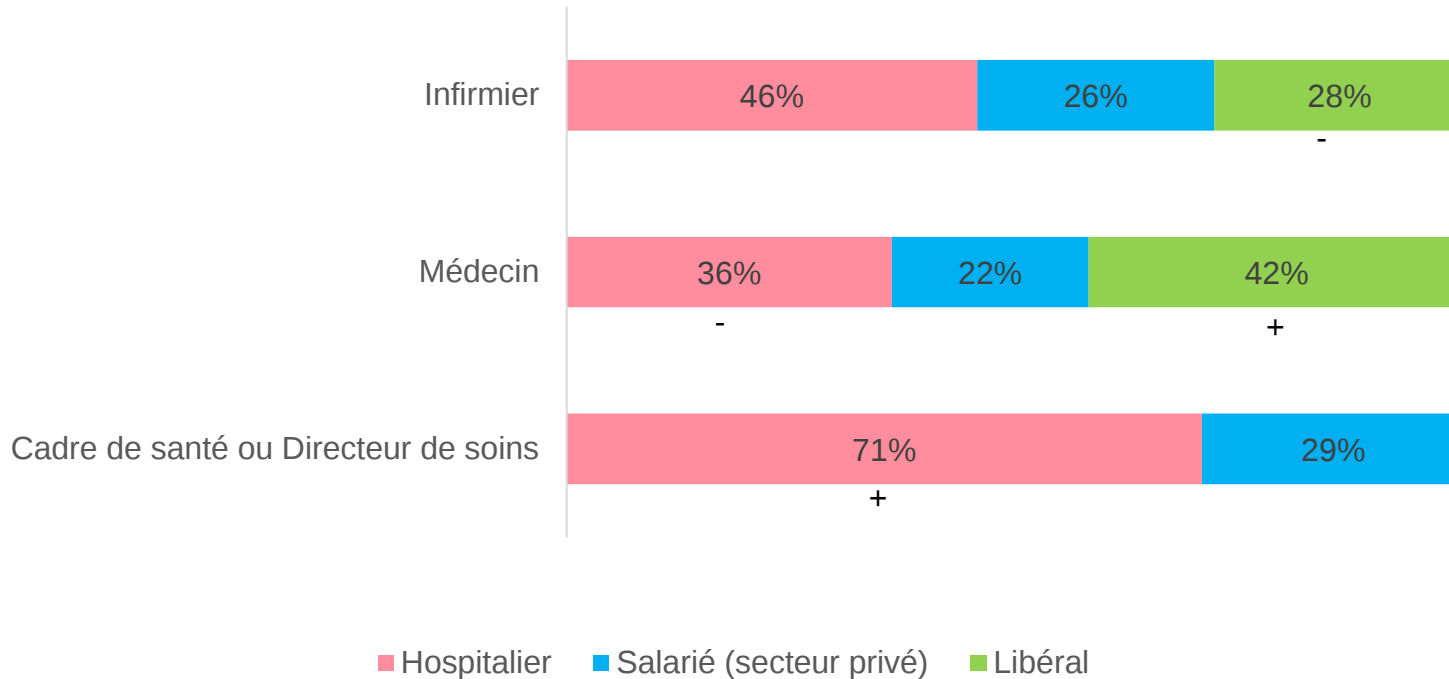
Moins de 5 ans Entre 5 et 9 ans 10 ans et plus

- Directeur de soins
- IPA
- Infirmier anesthésiste
- Infirmier
- Médecin généraliste
- Etudiant ou interne en médecine
- Cadre (supérieur) de santé
- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier puériculteur / puéricultrice
- Médecin spécialiste
- Etudiant en soins infirmiers

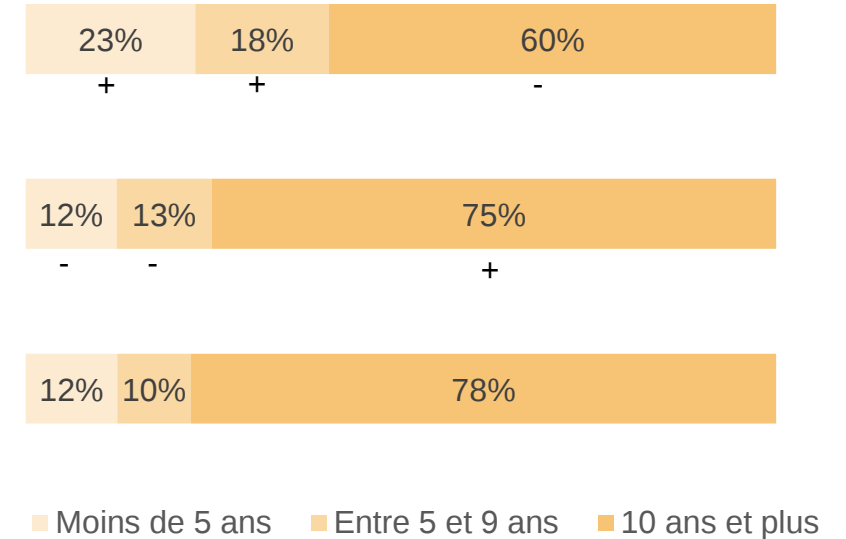
+ significativement supérieur à l'ensemble
- Significativement inférieur à l'ensemble

Parmi les **infirmiers** interrogés, **46% travaillent en milieu hospitalier**. Pour ce qui est des **médecins** interrogés, **42% travaillent en milieu libéral**.
La majorité a une ancienneté dans le statut de 10 ans ou plus.

Statut

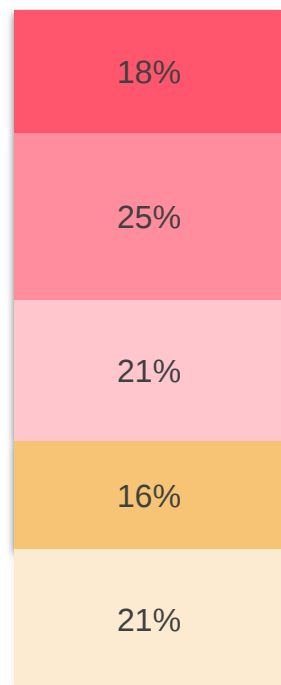


Ancienneté dans le statut



+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

Âge

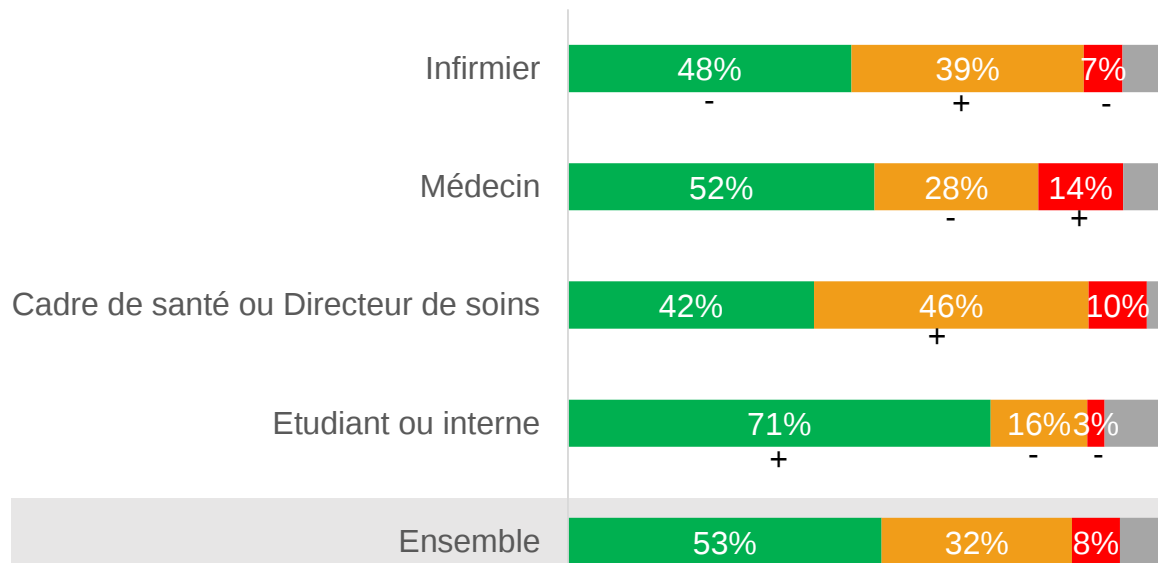


■ 18-29 ans
 ■ 30-39 ans
 ■ 40-49 ans
 ■ 50-59 ans
 ■ 60 et plus

Champ de compétences

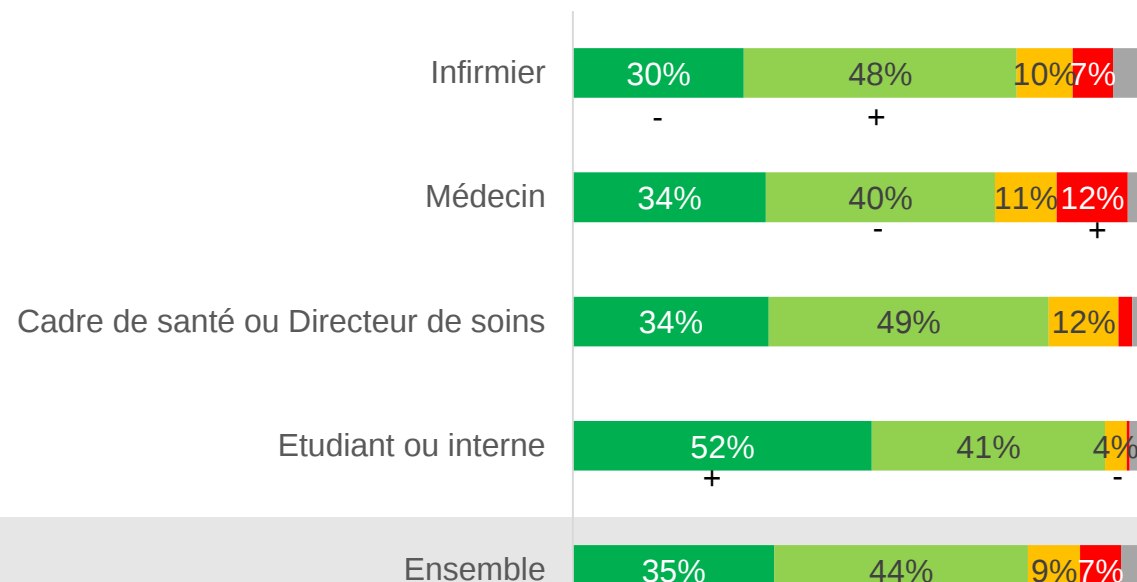
Une majorité estime que le champ de compétences des infirmiers est déjà plus large aujourd'hui qu'il y a 5 ans. 8 répondants sur 10 pensent **que les infirmiers auront un champ de compétences encore plus large dans 10 ans.**

Par rapport à il y a 5 ans, diriez-vous que les infirmiers ont un champ de compétences :



■ Plus large qu'avant
■ Aussi large qu'avant
■ Moins large qu'avant
■ Ne se prononce pas

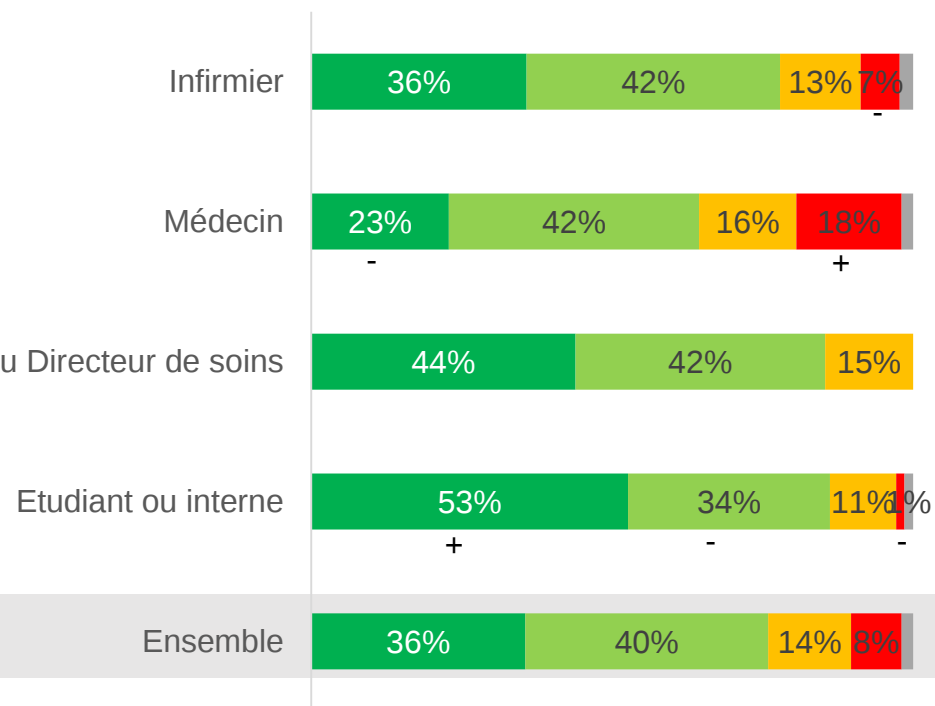
Dans 10 ans, pensez-vous que les infirmiers auront un champ de compétence plus large qu'aujourd'hui



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas du tout d'accord
■ Ne se prononce pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
- Significativement inférieur à l'ensemble

Personnellement, êtes-vous favorable au fait que les infirmiers aient un champ de compétence plus large



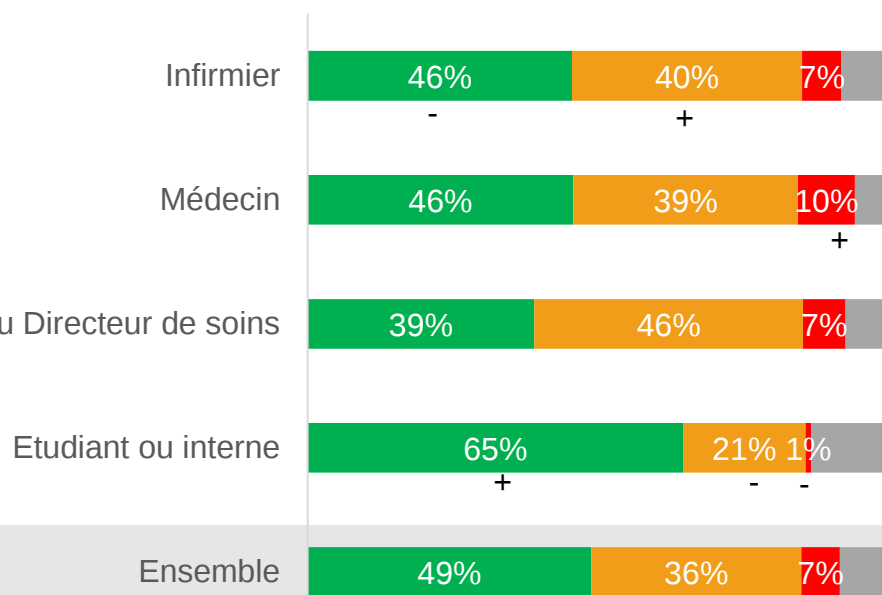
■ Tout à fait favorable ■ Plutôt favorable
■ Plutôt pas favorable ■ Pas du tout favorable
■ Ne sais pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

Délégation de tâches

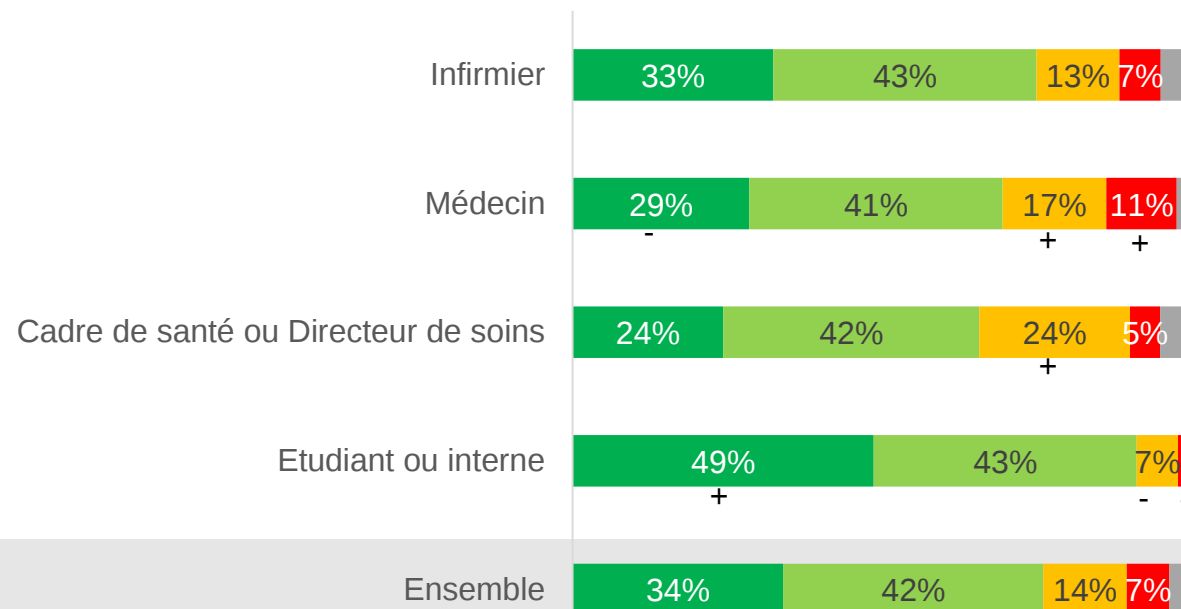
En ce qui concerne la délégation de tâches, **les différentes catégories de personnes interrogées y sont majoritairement favorables.**
Si une petite majorité estime qu'actuellement les médecins délèguent plus de tâches aux infirmiers qu'il y a 5 ans, **les trois-quarts (76%) pensent que, dans 10 ans, les médecins leur délègueront encore davantage.**

Par rapport à il y a 5 ans, diriez-vous que les médecins délèguent :



■ Plus de tâches aux infirmiers qu'avant
■ Autant de tâches aux infirmiers qu'avant
■ Moins de tâches aux infirmiers qu'avant
■ Ne se prononce pas

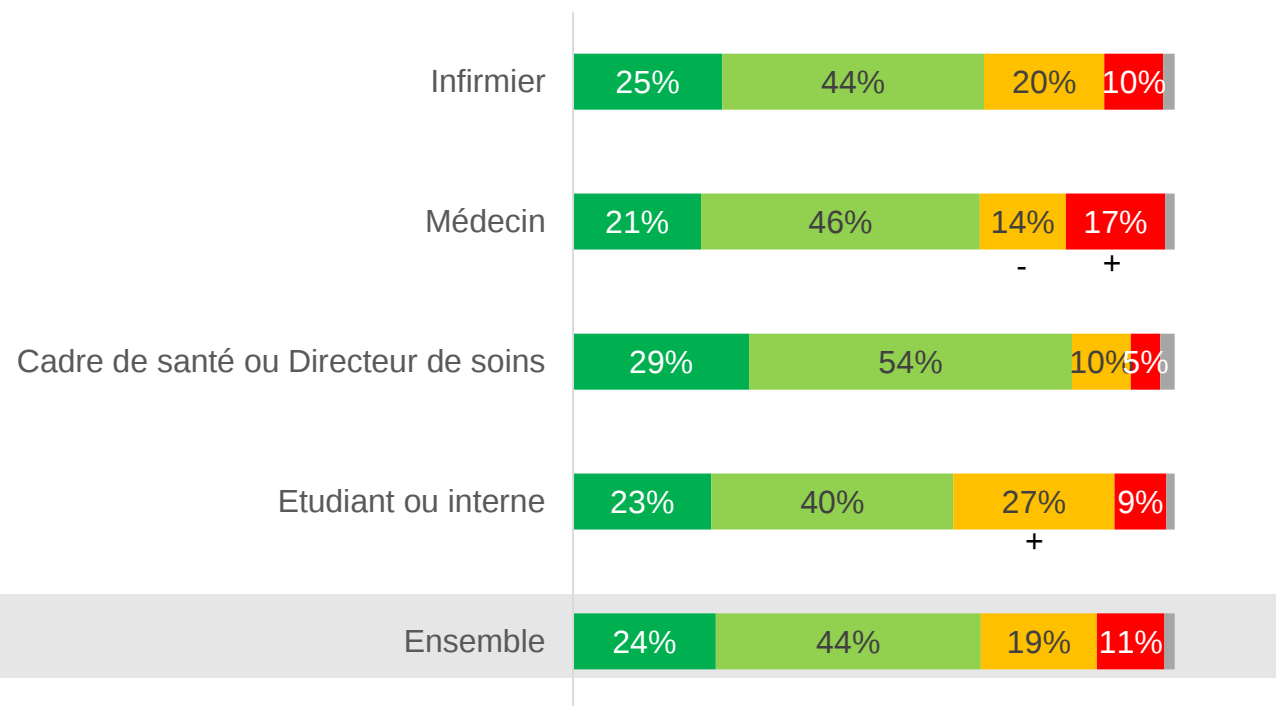
Dans 10 ans, pensez-vous que les médecins délègueront plus de tâches aux infirmiers qu'aujourd'hui



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas du tout d'accord
■ Ne se prononce pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
- Significativement inférieur à l'ensemble

Personnellement, êtes-vous favorable au fait que les médecins délèguent plus de tâches aux infirmiers



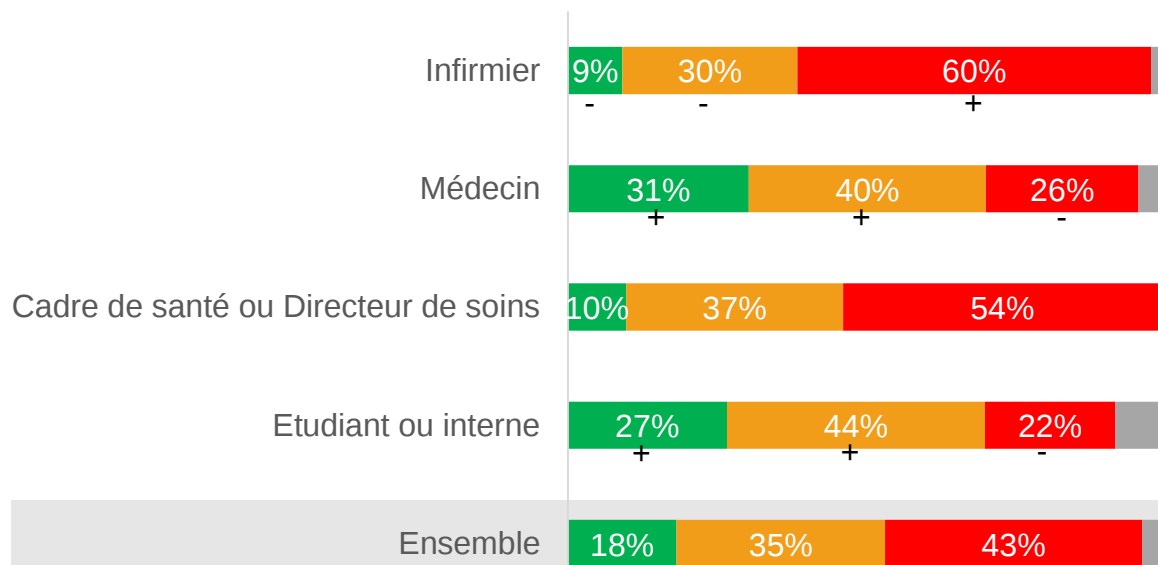
■ Tout à fait favorable ■ Plutôt favorable
■ Plutôt pas favorable ■ Pas du tout favorable
■ Ne sais pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

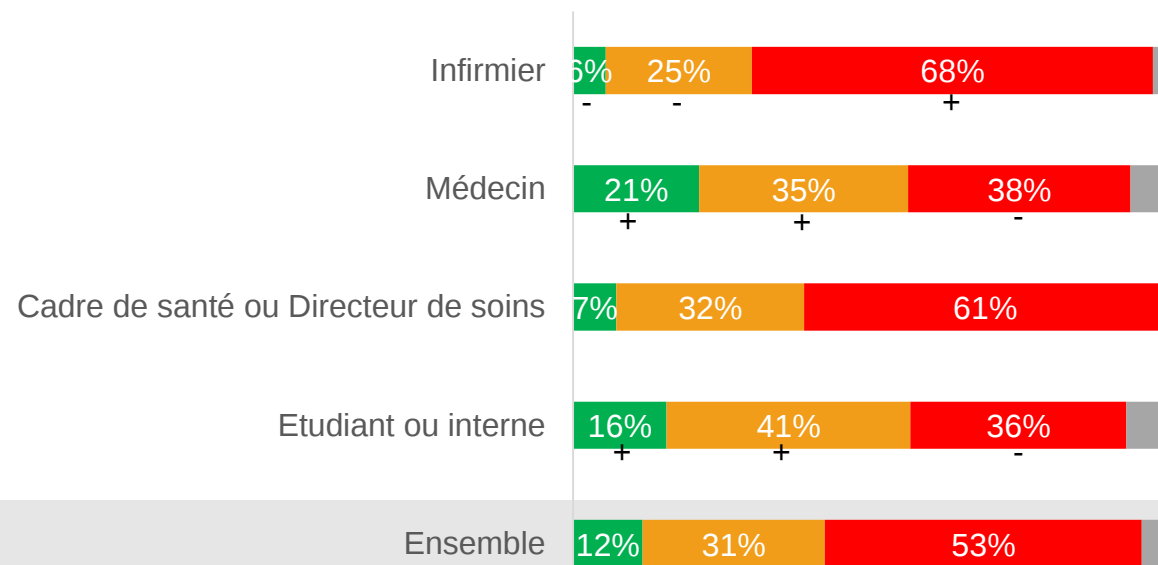
Reconnaissance et valorisation

La **valorisation et la reconnaissance du travail infirmier est estimé en net recul par les infirmiers et les cadres de santé**. L'avis est un peu plus mitigé parmi les médecins et les étudiants qui estiment majoritairement que le métier est aussi bien ou mieux reconnu qu'avant. Ils sont plus divisés sur la valorisation du métier.

Par rapport à il y a 5 ans, avez-vous le sentiment que le travail des infirmiers est :



■ Plus reconnu qu'avant
 ■ Autant reconnu qu'avant
 ■ Moins reconnu qu'avant
 ■ Ne se prononce pas

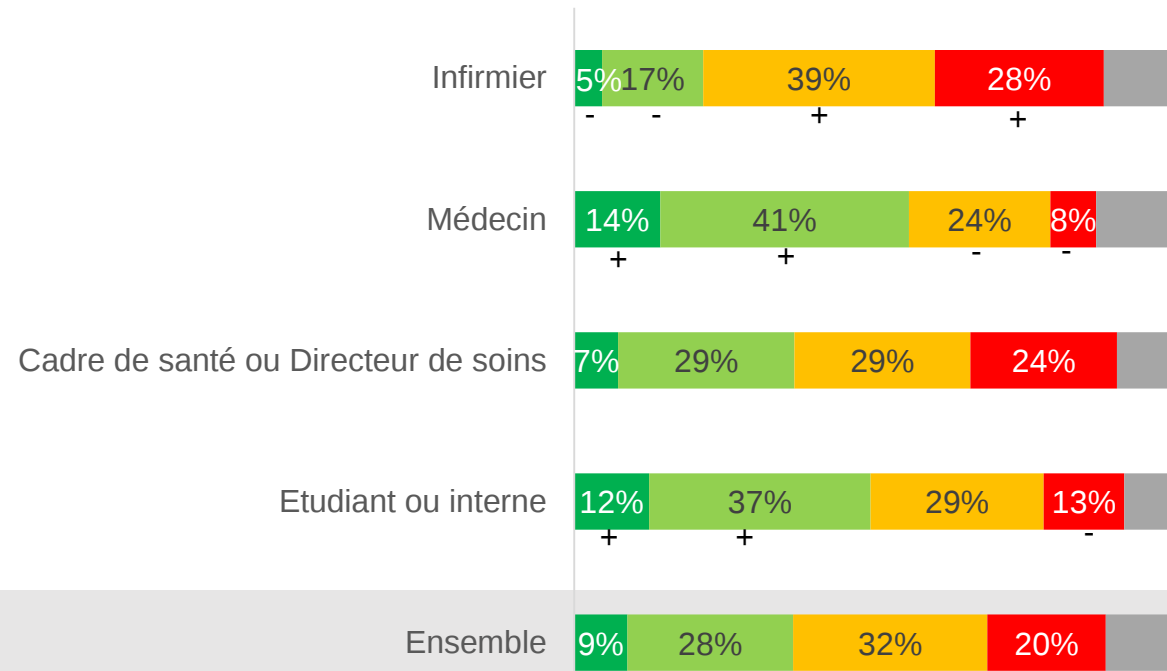


■ Plus valorisé qu'avant
 ■ Autant valorisé qu'avant
 ■ Moins valorisé qu'avant
 ■ Ne se prononce pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

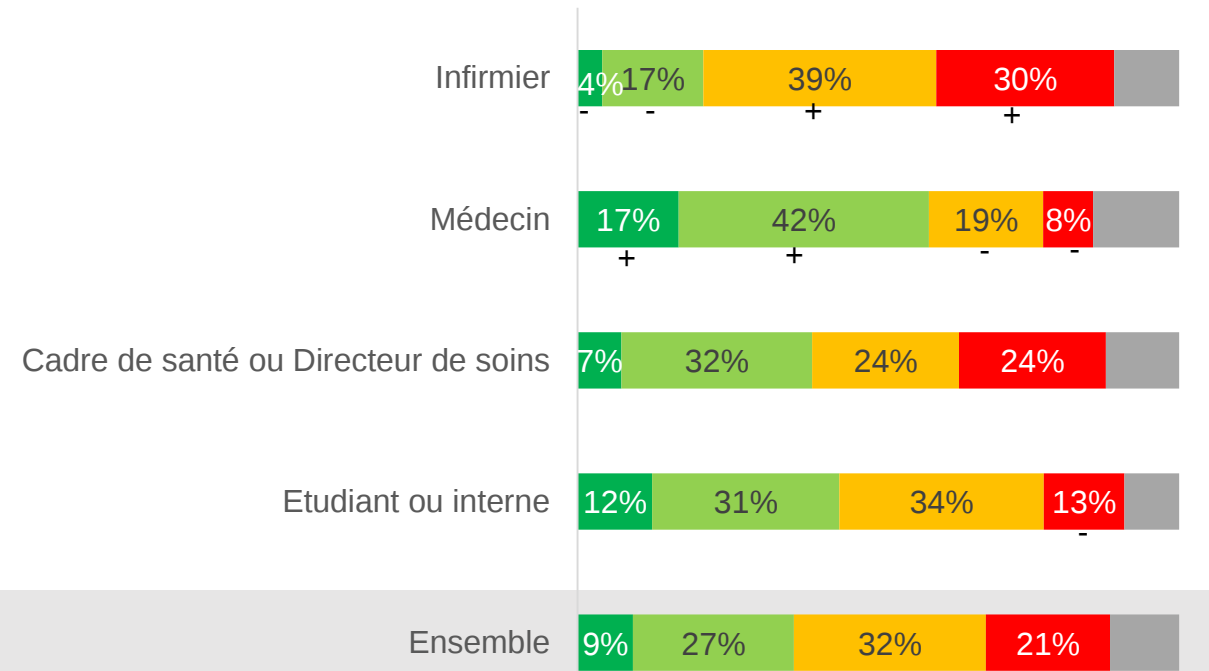
Les infirmiers ont majoritairement le sentiment que **leur travail ne sera pas plus reconnu ou valorisé dans 10 ans** alors qu'à l'inverse, les **médecins sont majoritairement plus optimistes**. Sur ce sujet, les étudiants apparaissent plus mitigés.

Dans 10 ans, pensez-vous que le travail des infirmiers sera plus reconnu qu'aujourd'hui



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas du tout d'accord
■ Ne se prononce pas

Dans 10 ans, pensez-vous que le travail des infirmiers sera plus valorisé qu'aujourd'hui



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas du tout d'accord
■ Ne se prononce pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

Verbatim médecins

« Améliorer leur rémunération. **C'est un scandale** »

« **Il faut augmenter leurs revenus** »

« Le potentiel pour les Infirmières est énorme. Une amie me racontait récemment qu'elle a fait venir chez elle un serrurier. Sa clé venait de se rompre dans sa serrure coût 150 € pour le déplacement à domicile. Le lendemain elle fait venir une infirmière pour une prise de sang chez elle elle lui facture 7,50 €, **tant qu'on n'en restera là, les jeunes qui ont la capacité d'assumer ce métier et ses nouvelles responsabilités choisiront autre chose** »

« **Reconnaissance et rémunération à la hauteur** du travail effectué »

« **Elles sont guère mieux payées qu'une femme de ménage ce qui est vraiment honteux**...ça va être une espère en voie de disparition puisque c'est la volonté du gouvernement. »

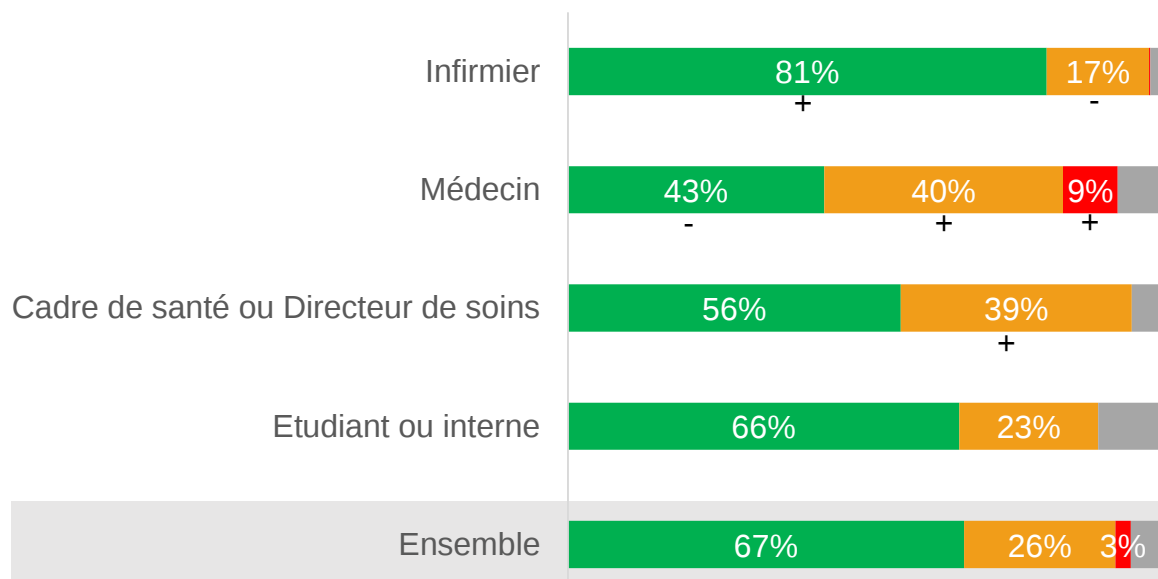
« **Mieux rémunérées au moins 3000 euros en milieu de carrière** »

« **Il faut mieux les payer.** Mieux les former. Elles ne pourront pas porter l'effondrement du système de santé. Il faut aussi agir à tous les niveaux pour garder les médecins et ne pas les faire fuir avec toujours trop d'administratif »

« **Il faudrait mieux les rémunérer pour toutes les compétences qu'ils ont déjà** (il y a des hommes infirmiers, même s'ils sont moins nombreux). Il faudrait développer les masters infirmiers, mais ensuite **les rémunérer à leurs justes compétences** : utopie ? »

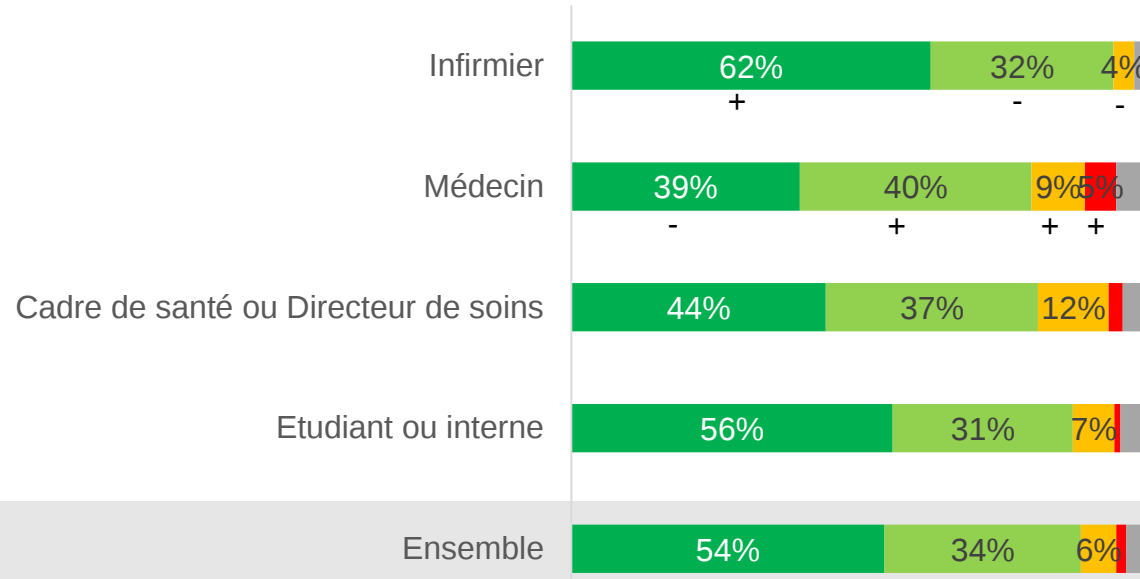
Risques juridiques (médico-légaux)

Par rapport à il y a 5 ans, avez-vous l'impression que les infirmiers s'exposent à :



■ Plus de risques juridiques (médico-légal) qu'avant
 ■ Autant de risques juridiques (médico-légal) qu'avant
 ■ Moins de risques juridiques (médico-légal) qu'avant
 ■ Ne se prononce pas

Dans 10 ans, pensez-vous que les infirmiers s'exposeront à plus de risques juridiques (médico-légaux) qu'aujourd'hui



■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas du tout d'accord
 ■ Ne se prononce pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

Verbatim infirmiers et médecins

« On nous en demande toujours davantage, pour pallier à la pénurie de médecins. On veut nous imposer davantage de tâches, pour lesquelles nous n'avons pas été formés initialement, et pour le même tarif ! **Je refuse de prendre des risques juridiques** pour remplacer les médecins. A chacun son métier et les responsabilités qui lui incombent »

« Un quotidien avec plus de responsabilités, moins de temps, **plus de risques** »

« Plus de compétences, plus de responsabilités, mais aussi moins de reconnaissance des responsabilités qui étaient du domaine médical et des **risques du domaine juridique** »

« Charge de travail de plus en plus importante avec des salaires qui ne suivent pas; beaucoup de **problèmes juridiques liés aux dépassements de tâches** »

« Aujourd'hui, un glissement de tâches se réalise par le manque de médecins, sans que nous soyons formées. A nous de refuser afin d'éviter les **problèmes juridiques.**»

« Je crains que davantage de responsabilités incombent aux IDE sans bénéficier d'un salaire ou d'une **protection juridique suffisants.** »

« Charge avec **risques juridiques** »

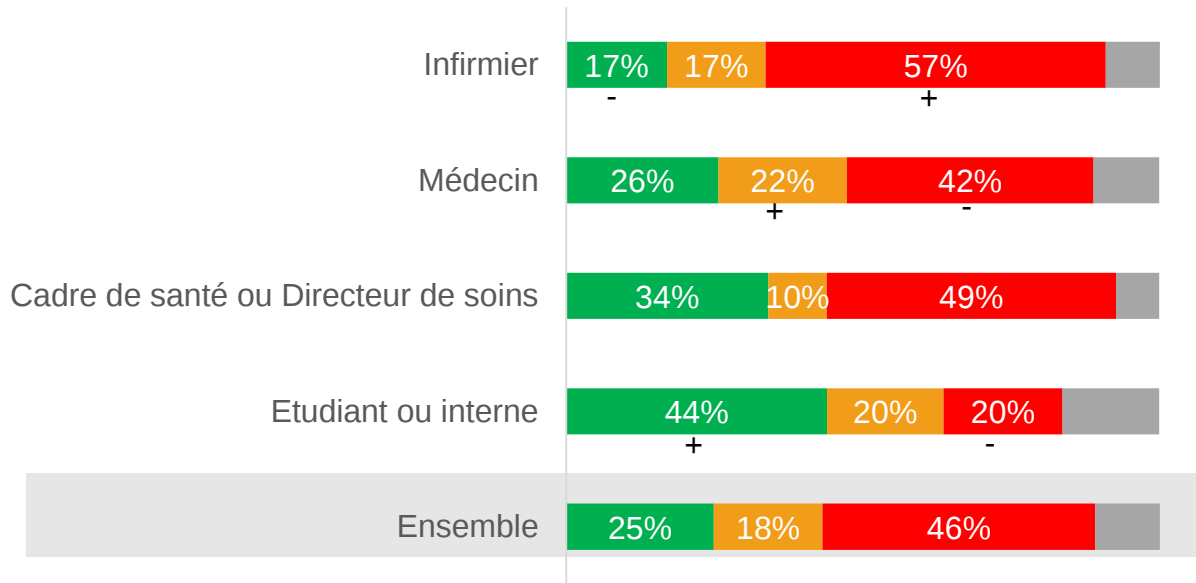
« Difficile sans reconnaissance de la hiérarchie et des **patients, avec des problèmes juridiques croissants** pour maltraitance mais aussi pour les IPA d'autres **inquiétudes d'ordre juridique et déontologiques.** Il faut tout repenser même la formation initiale. »

« J'aimerais voir des missions plus larges (ex: IPA), avec des prérogatives élargies et une reconnaissance adéquate. Mais malheureusement, je pense que l'on va rester sur des choses inabouties, où les infirmières vont pallier à la raréfaction des médecins, exercer dans des conditions juridiques parfois nébuleuses, et avec un statut qui ne sera toujours **pas en adéquation avec les responsabilités prises** (pour celles qui seront concernées). »

Formation

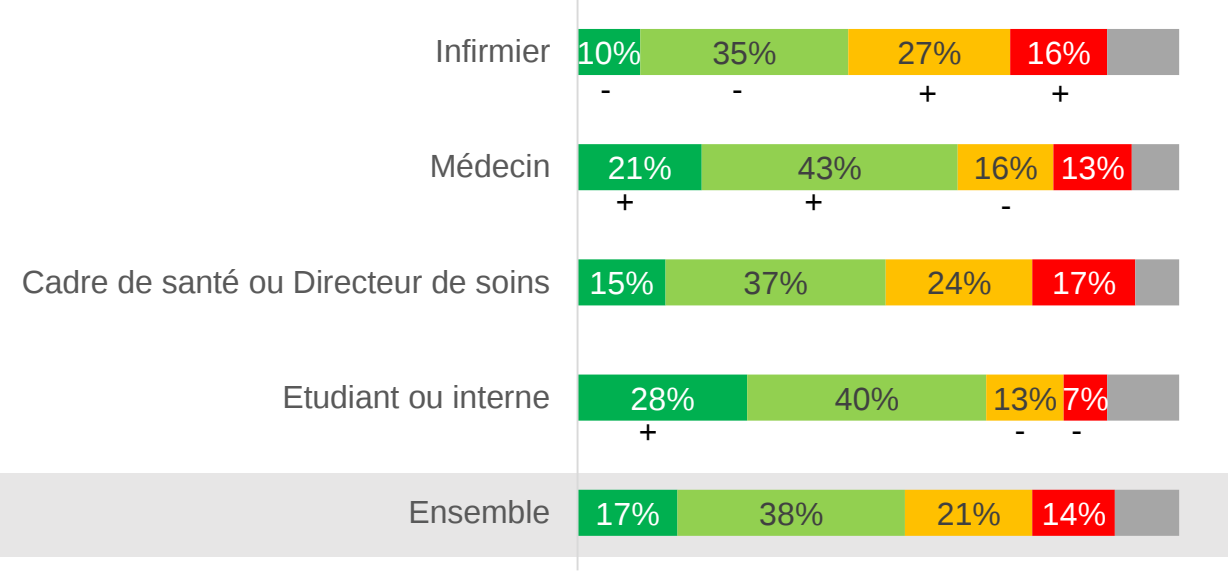
La formation des infirmiers est une problématique qui se pose aujourd'hui, avec près d'un répondant sur deux ayant l'impression que les infirmiers bénéficient actuellement d'une formation moins complète qu'il y a 5 ans.
En ce qui concerne la formation future des infirmiers, une petite majorité est optimiste et pense qu'elle sera plus complète qu'aujourd'hui.

Par rapport à il y a 5 ans, avez-vous l'impression que la formation des infirmiers est :



■ Plus complète qu'avant grâce à des formations complémentaires pour augmenter leurs compétences
■ Aussi complète qu'avant
■ Moins complète qu'avant
■ Ne se prononce pas

Dans 10 ans, pensez-vous que la formation des infirmiers sera plus complète qu'aujourd'hui, grâce à des formations complémentaires pour augmenter leurs compétences



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas du tout d'accord
■ Ne se prononce pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
- Significativement inférieur à l'ensemble

Verbatim infirmiers et médecins

« Beaucoup d'infirmières ont de meilleurs réflexes et réflexions que de jeunes médecins, et seraient tout à fait capables de renouveler ou prescrire un traitement. Cependant, pallier au manque de médecins, c'est bien, mais qui palliera au manque d'IDE? **La formation initiale des IDE me semble plus déstructurée qu'auparavant.** Elles font parfois moins de liens entre symptômes/ maladie/ traitements et effets indésirables »

« Leur investissement et **leurs compétences ont diminué. Leur formation est de plus en plus théorique** et donc : problème des pratiques »

« Les missions des infirmières vont croître alors même que **leur formation a baissé en qualité.** On leur apprend à être des exécutantes et une fois dans le monde professionnel, elles doivent être en semi-autonomie ce qui est paradoxal. **Les infirmières doivent avoir de plus en plus de missions, ça je pense que tout le monde en est d'accord, mais elles doivent alors avoir une formation adéquate** »

« Leur métier devrait **évoluer vers deux niveaux de compétences.** Certaines jeunes infirmières ne sont pas capables d'évoluer au delà : la sélection actuelle admet des IDE moins capables, et le **niveau de formation est en baisse.** D'autres au contraire sont capables de prendre plus de responsabilités, avec des formations adaptées surtout en formation continue. »

« **Remettre de la qualité et de l'exigence dans la formation et les examens,** tout en améliorant l'attractivité et la rémunération des compétences dans une perspective de ré-humanisation de la profession passant par la diminution du temps numérique, au profit de la restauration du temps de soin et d'accompagnement »

« **La formation est insuffisante en pratique infirmière au niveau des IFSI.** Il n'y a plus de suivi de l'étudiant dans les services où les effectifs minimum ne permettent plus d'encadrer les étudiants. Les nouveaux infirmiers n'acceptent plus certaines contraintes dues à la profession comme le travail le week-end, la nuit et s'investissent moins dans le travail en équipe. »

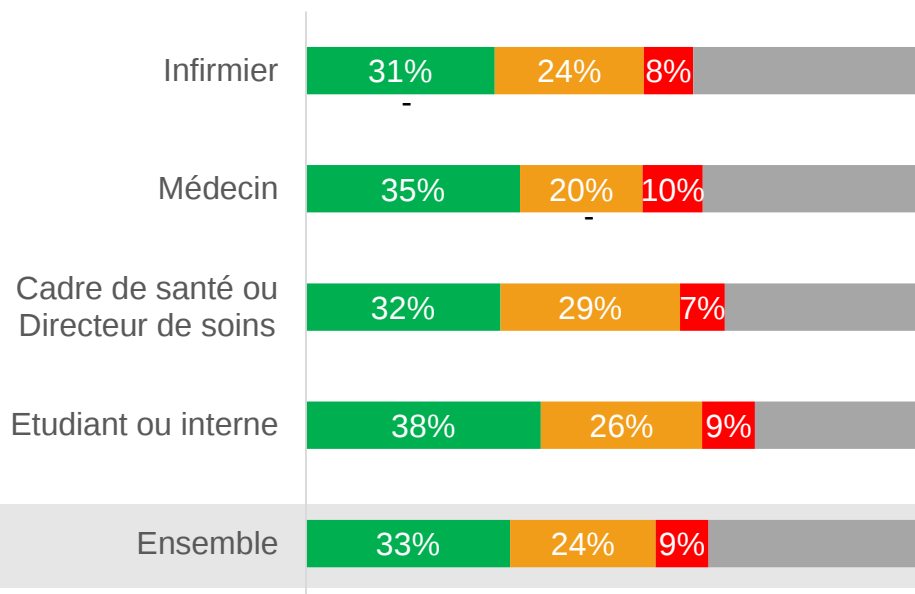
« Les IFSI ont fait leur révolution : on apprend le métier d'Infirmière par petites historiottes (les cas cliniques) ; on leur bourre le crâne d'un tas de situations cliniques (un peu comme lorsqu'on gonfle les bases de données des IA). **La pratique et la science sont laissées au terrain et aux stages...** où la plupart du temps les étudiants sont livrés à eux même. »

« **Il faudrait revoir le contenu des études, faire plus de stages, remettre des concours d'entrées pour les IFSI.** Les jeunes IDE font ce métier par défaut, sans aucune vision à long terme. Il faut retrouver une motivation pour faire évoluer ce métier. »

Intervention dans les déserts médicaux, sur des actes médicaux simples

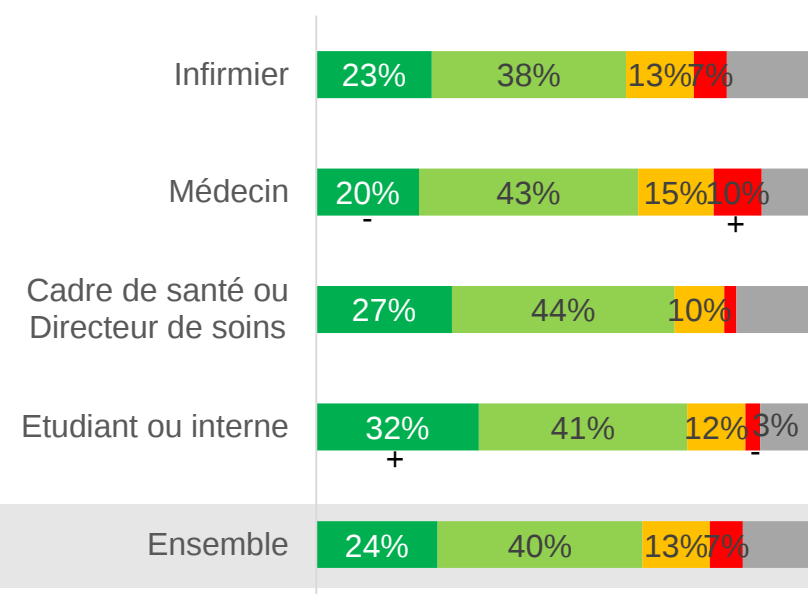
Les réponses sont mitigées concernant l'évolution, dans la période récente, des interventions des infirmiers dans les déserts médicaux sur des actes médicaux simples. Mais une **majorité des répondants pense que ces interventions d'infirmiers seront plus fréquentes dans dix ans.**

Par rapport à il y a 5 ans, pensez-vous que les infirmiers interviennent :



- Plus souvent, dans les déserts médicaux, sur des actes médicaux simples prescrits
- Aussi souvent qu'avant, dans les déserts médicaux, sur des actes médicaux simples prescrits
- Moins souvent qu'avant, dans les déserts médicaux, sur des actes médicaux simples prescrits
- Ne se prononce pas

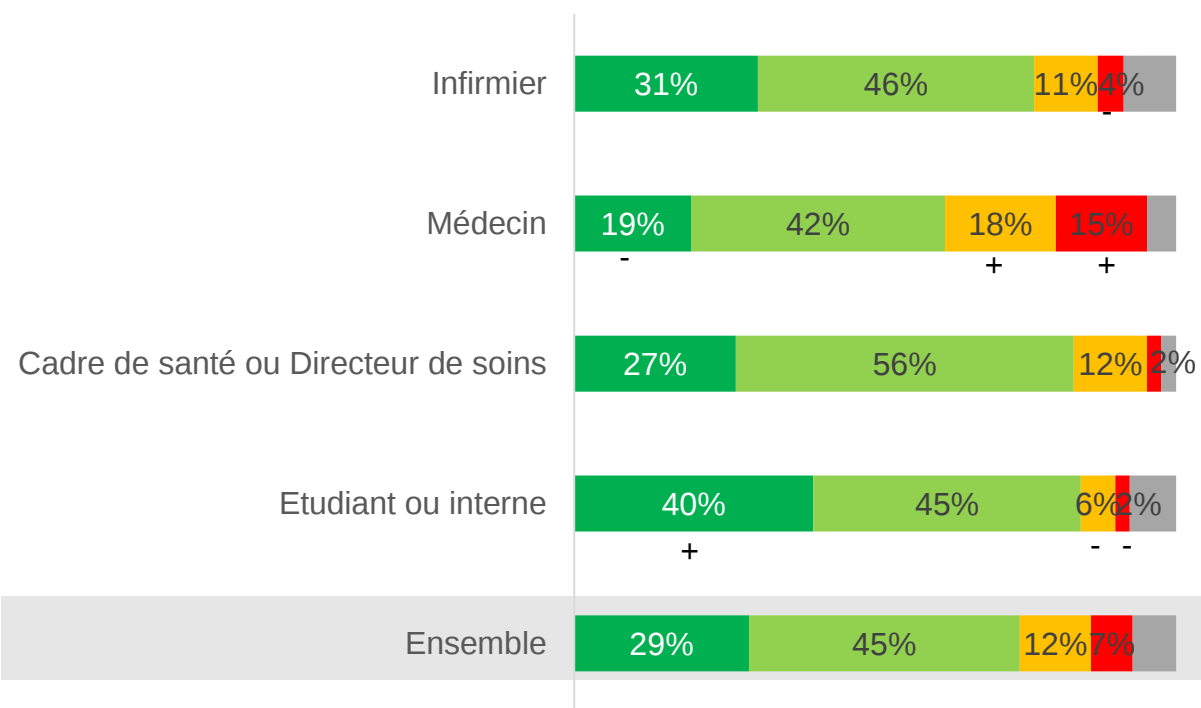
Dans 10 ans, pensez-vous que les infirmiers interviendront plus souvent qu'aujourd'hui, dans les déserts médicaux, sur des actes médicaux simples



- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ne se prononce pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
- Significativement inférieur à l'ensemble

Personnellement, êtes-vous favorable au fait que les infirmiers interviennent plus souvent, dans les déserts médicaux, sur des actes médicaux simples



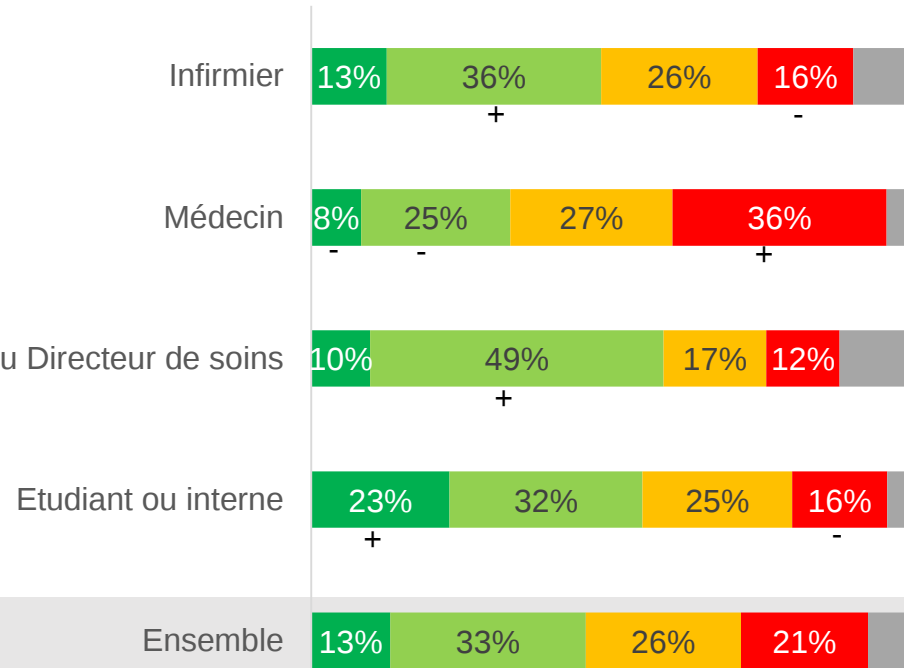
■ Tout à fait favorable ■ Plutôt favorable
■ Plutôt pas favorable ■ Pas du tout favorable
■ Ne sais pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

Prescription de médicaments

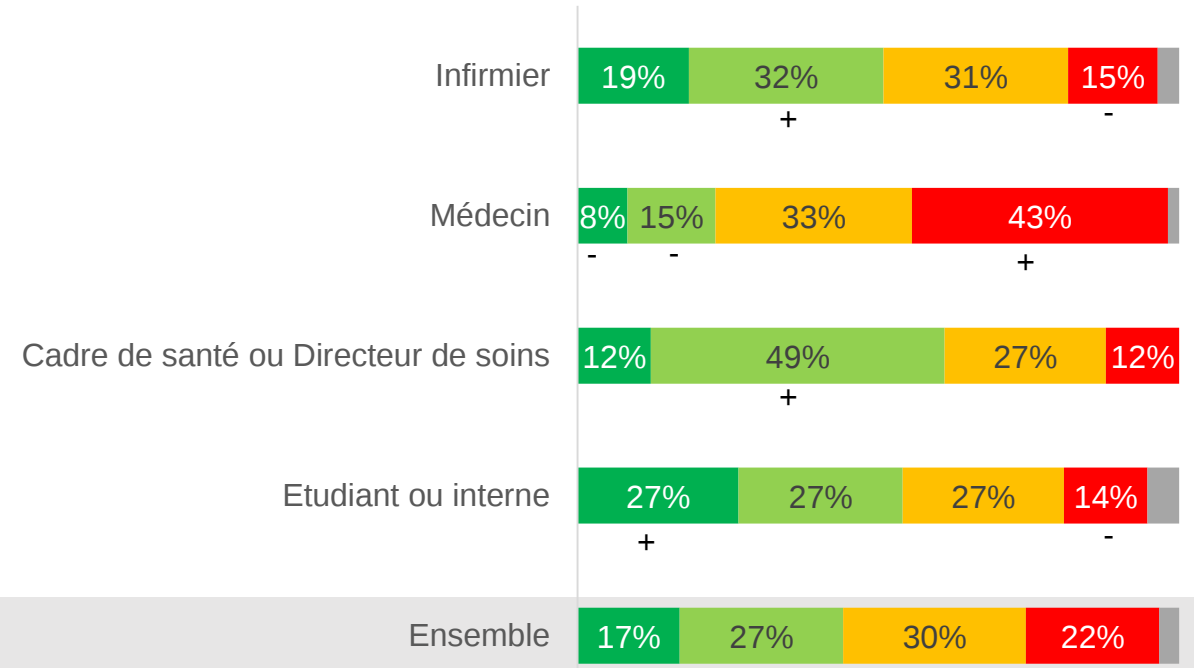
Les médecins sont globalement défavorables au fait que les infirmiers puissent prescrire des médicaments. Ils ne pensent d'ailleurs pas que cela sera possible dans 10 ans.
Les autres professionnels interrogés, dont les infirmiers eux-mêmes, ont des **avis assez mitigés sur cette possibilité.**

Dans 10 ans, pensez-vous que les infirmiers pourront prescrire des médicaments



■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas du tout d'accord
 ■ Ne se prononce pas

Personnellement, êtes-vous favorable au fait que les infirmiers puissent prescrire des médicaments

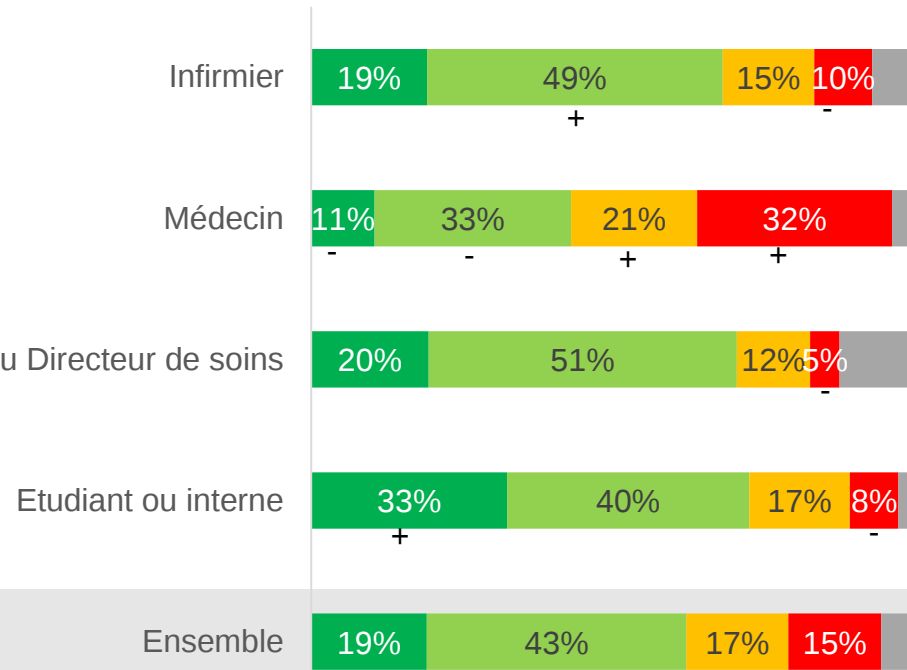


■ Tout à fait favorable
 ■ Plutôt favorable
 ■ Plutôt pas favorable
 ■ Pas du tout favorable
 ■ Ne sais pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

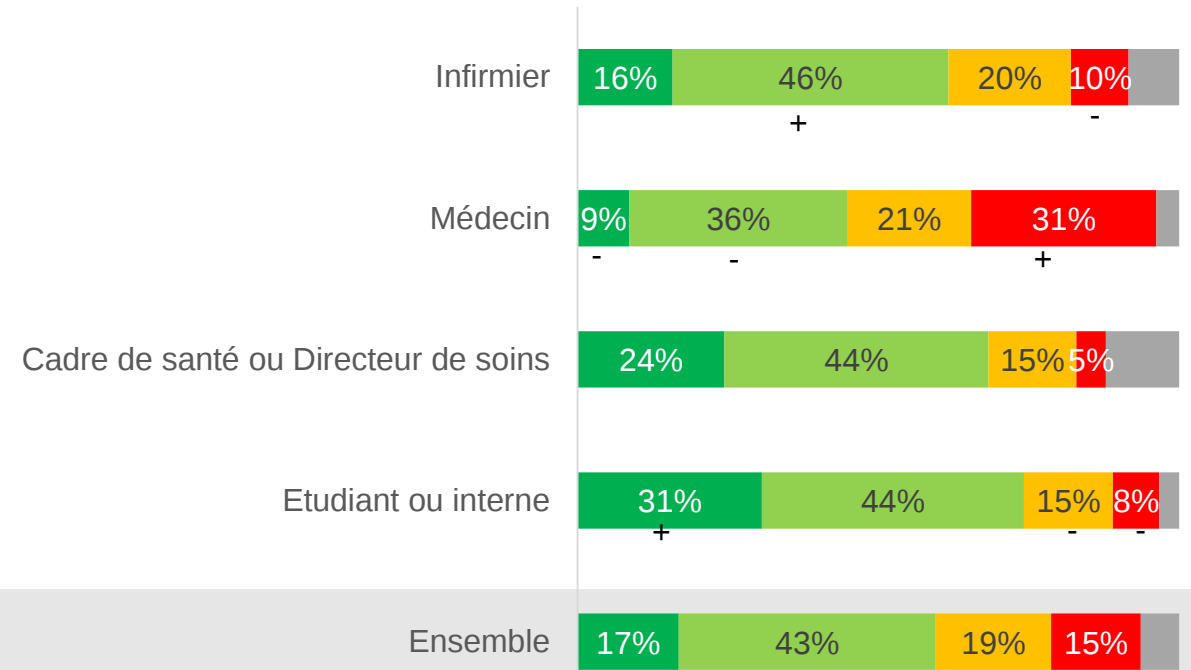
Renouvellement d'ordonnances et demandes d'examens complémentaires

Dans 10 ans, pensez-vous que les infirmiers pourront renouveler des ordonnances



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas du tout d'accord
■ Ne se prononce pas

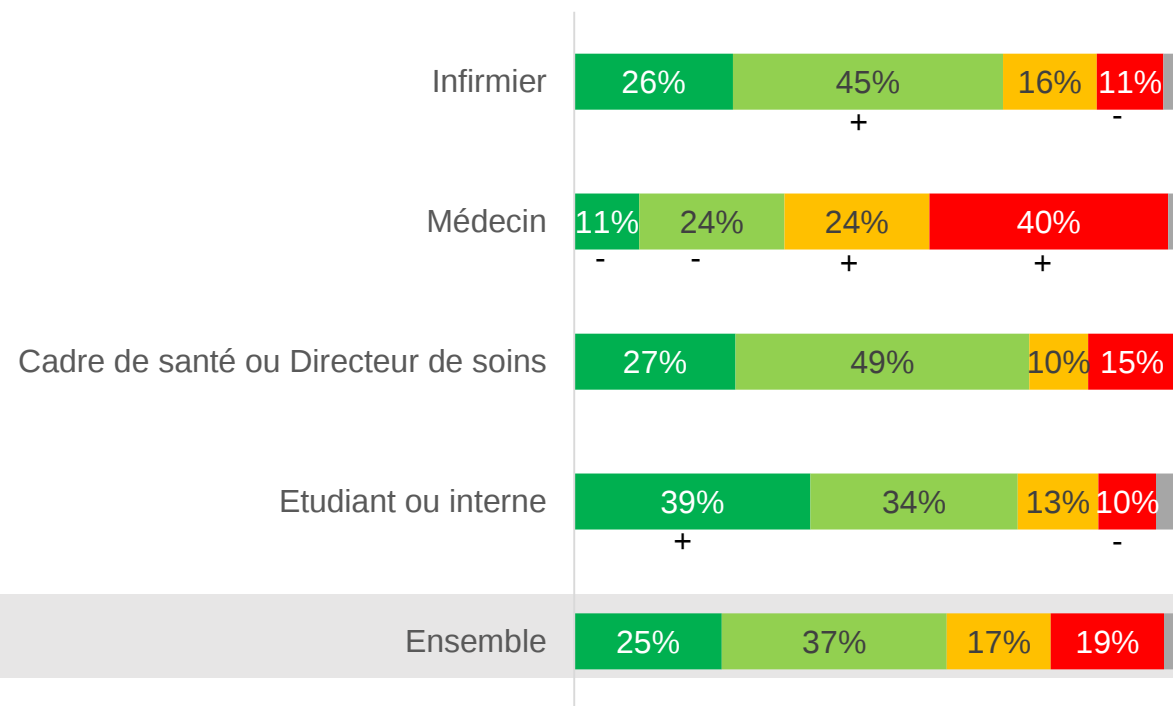
Dans 10 ans, pensez-vous que les infirmiers pourront demander des examens complémentaires



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas du tout d'accord
■ Ne se prononce pas

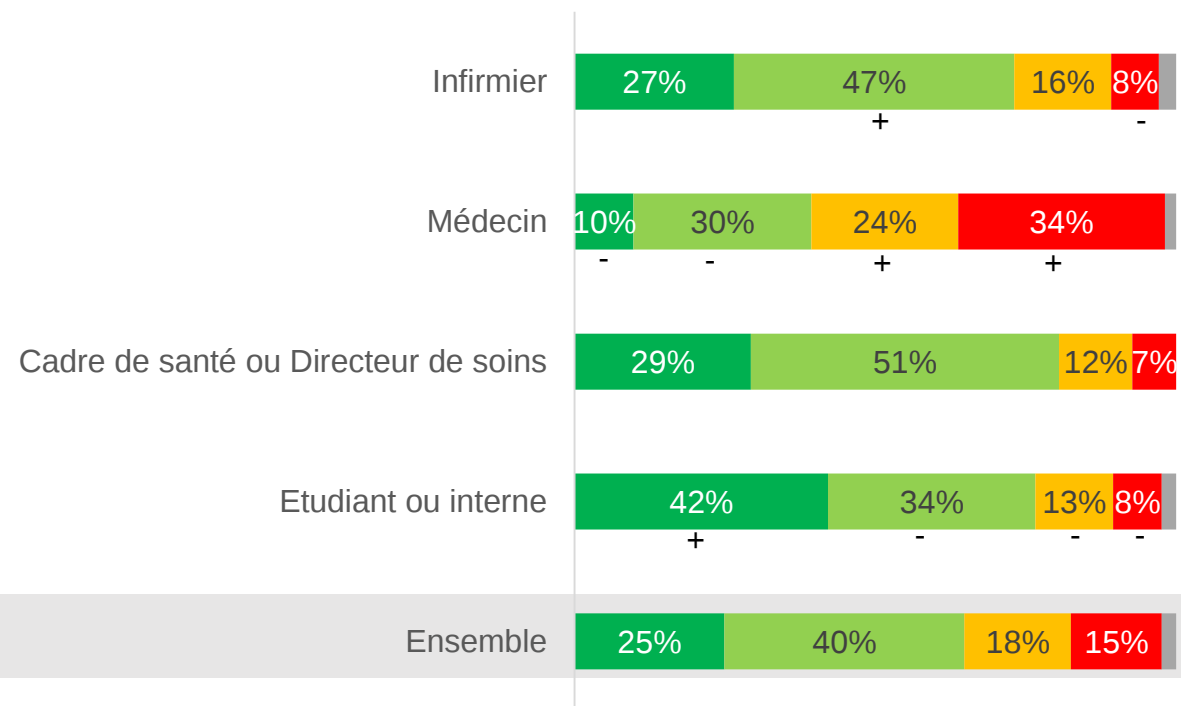
+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

Personnellement, êtes-vous favorable au fait que les infirmiers puissent renouveler des ordonnances



■ Tout à fait favorable
■ Plutôt favorable
■ Plutôt pas favorable
■ Pas du tout favorable
■ Ne sais pas

Personnellement, êtes-vous favorable au fait que les infirmiers puissent demander des examens complémentaires



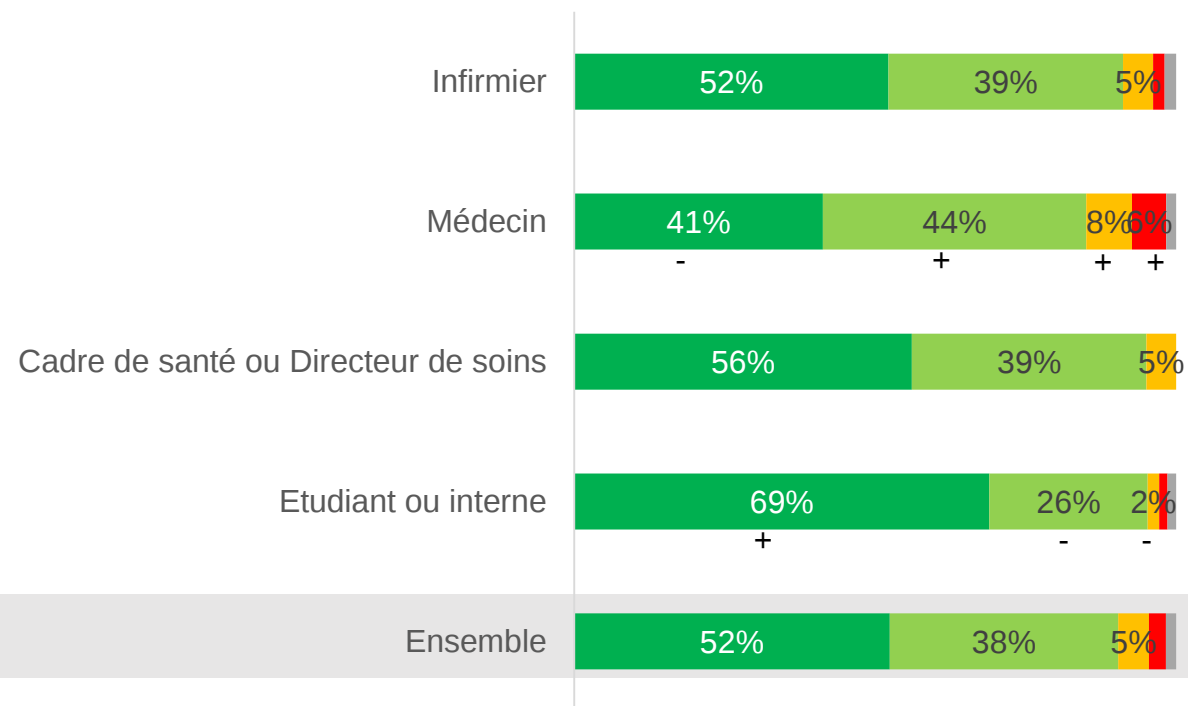
■ Tout à fait favorable
■ Plutôt favorable
■ Plutôt pas favorable
■ Pas du tout favorable
■ Ne sais pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
 - Significativement inférieur à l'ensemble

Spécialisation croissante du métier d'infirmier

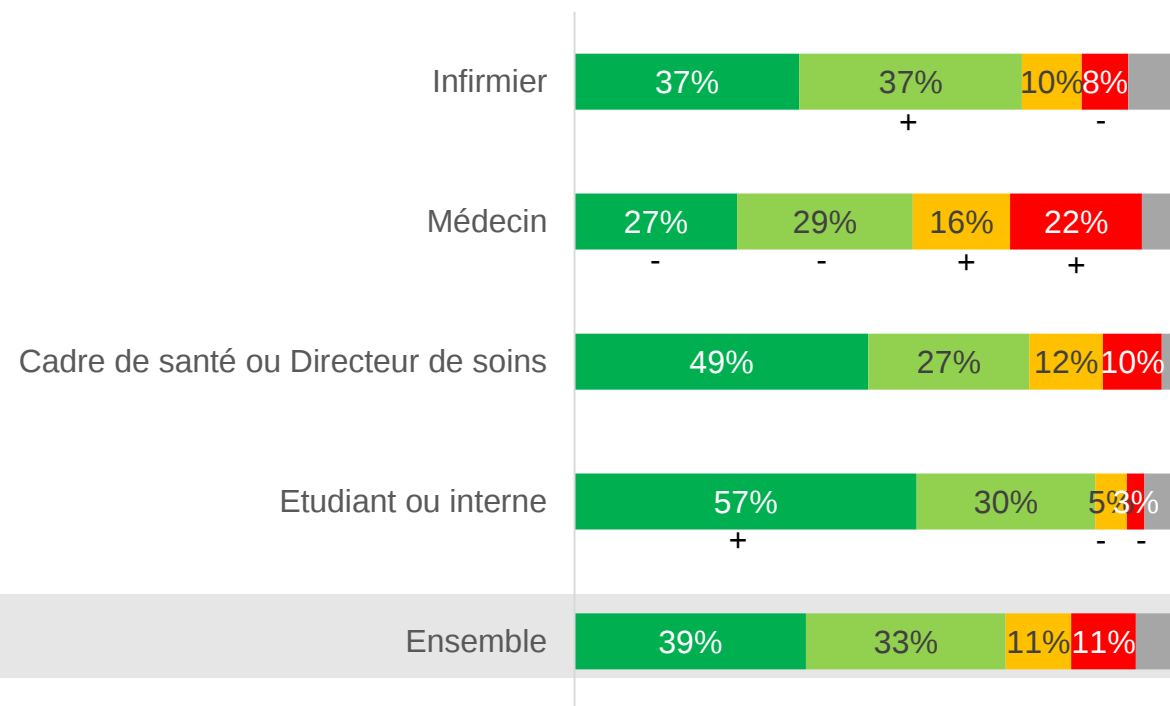
La spécialisation des infirmiers est jugée très positivement par toutes les personnes interrogées.
Le développement des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) avec 5 domaines d'exercice est vu comme **une bonne chose** par une large majorité même si les médecins ont un avis plus nuancé.

La spécialisation infirmier est une bonne chose (infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, infirmier puéricultrice, ...)



■ Oui, tout à fait
■ Oui, plutôt
■ Non, plutôt pas
■ Non, pas du tout
■ Ne sais pas

Le développement des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) avec 5 domaines d'exercice est une bonne chose



■ Tout à fait favorable
■ Plutôt favorable
■ Plutôt pas favorable
■ Pas du tout favorable
■ Ne sais pas

+ significativement supérieur à l'ensemble
- Significativement inférieur à l'ensemble

D'autres domaines d'exercice des IPA pourraient-ils, selon vous, être utiles à l'évolution du système de santé?

Verbatim médecins Liste non exhaustive

- « **Coordination** des actes médicaux »
- « **Education thérapeutique, à l'accompagnement des patients**, au prendre soin de manière générale de leur santé. **Prévention** primaire secondaire et tertiaire . »
- « **IPA fragilité/gériatrie** »
- « Infirmière spécialisée en psychiatrie »
- « La gestion des pathologies chroniques. »
- « **Oncologie** »
- « Infirmière de réanimation Pédiatrie »
- « Plâtre, sutures aux urgences »
- « Pour l'**urologie** : cystoscopie de contrôle post RTUV , Bilan urodynamique , injection intra caverneuses , prescription médicamenteuse simple protocolisée (IPP, antalgiques, anti nauséeux,). Prescription médicale pour Antibiotiques, anticancéreux, patients complexe »
- « **Soins palliatifs Diabétologie. Nutrition** »
- « **Addictologie** »
- « **Domaine social** car on manque cruellement d'aide pour gérer les dossiers de patients complexes et en particulier psychiatriques »
- « Elargir leur pratique avancée en **médecine rurale** »

Verbatim infirmiers Liste non exhaustive

- « **IPA urgences soins palliatifs et maternité** »
- « **IPA réanimation IPA diabétologie IPA plaies aiguës et chroniques** »
- « La **santé au travail** ou d'une manière plus générale la prévention en **santé publique** »
- « Oui en **psychiatrie et pédiatrie, dans les parcours chroniques** »
- « **Stomathérapie, éducation thérapeutique, cardiologie** (gestion anticoagulant etc.) »
- « La santé publique, la prise en charge des nouveaux nés au domicile par des puer, l'**accompagnement des jeunes parents** les conseils éducatifs et de santé Les **soins à domicile de l'enfant** »
- « Oui, **IPA en échographie ou en radiologie. IPA puéricultrice IPA anesthésiste IPA gynécologie**, je pense que ce n'est qu'une question de temps mais ça arrivera »
- « Oui, **dans tous les services/domaines...** »
- « Prise en charge **retour à domicile adapté**, recherche centre de rééducation ou convalescence, lien suivi hôpital et domicile, médecin traitant et paramédicaux. Accompagnement patients cancéreux et famille, etc chaque pathologie ALD. »
- « **Responsable de structures des soins à domicile, coordinatrice d'aides soignantes à domicile** pour les prises en charge de soins d'hygiène. **Responsable d'équipes d'auxiliaires de vie** auprès des personnes âgées, domaine trop cher et trop peu accessible pour les familles en souhait d'aider leurs proches »
- « **Pédopsychiatrie**: le covid a laissé une population adolescente en souffrance. Travaillant depuis 20 ans auprès d'adolescents, la spécialisation d' IDE IPA en pédopsychiatrie est nécessaire. De plus, le manque de pédopsychiatre et la fermeture des lits en pédiatrie et pédopsychiatrie rend la spécialisation urgente. »

Verbatim médecins Liste non exhaustive

« Dans sa conception actuelle aucun domaine d'exercice de la médecine n'est souhaitable pour le bien des patients. La médecine est un art qui s'acquière avec des savoirs et une pratique qui n'est pas celle des IPA car il ne s'agit pas du même socle de connaissance, ni de la même formation. Vouloir faire croire que la médecine avec sa complexité peut être pratiquée par des non médecins est aussi illusoire que dangereux. **Les infirmière IPA ou IDE peuvent très bien être encore plus utiles au système de santé à condition de travailler sous la responsabilité médicale. Il s'agit d'une garantie fondamentale pour la sécurité du patient.** »

« **Il faudrait que les infirmières soient mieux formées, qu'elles développent plus de compétences (formation insuffisante actuellement)**, si on veut qu'elles puissent « remplacer » les médecins manquants... »

« **Nécessité d'une meilleure formation** dans le soin des ulcères et de la compression. »

« **Je pense que les IPA doivent rester dans des domaines médicaux bien précis, en fonctionnant avec des médecins spécialistes de ce domaine**, ce qui apporte un réel plus avec une coordination bien cadrée. **Je ne suis pas du tout favorable à la généralisation des IPA en médecine générale** qui n'apporte pas de plus, ne fait pas gagner de temps médical et nécessiterait beaucoup plus que 5 ans de formation pour pouvoir être mis en place sans risque et sans perte de chance pour les patients ».

« **Le problème c'est d'avoir créé l'IPA avant d'avoir pensé aux champs d'applications...** et par exemple les IPA en Onco, prescrivent des transfusions sans avoir de formation adéquate. Elles engagent donc leur responsabilité pénale en cas d'accident... L'idée c'est de former des médecins, pas de remplacer par des officiers de santé dans nos campagnes (mais il y a aussi des déserts médicaux dans nos villes). »

« **Mettez plutôt des IDE ASALEE qui agissent sur la prévention et dépistage plutôt que des IPA qui pourront faire des renouvellements à tout va**, avec des lourdes conséquences derrière si problème! Je suis POUR les IDE ASALEE, POUR un exercice complémentaire avec des IDE tout court et je suis CONTRE les IDE IPA. »

Verbatim infirmiers Liste non exhaustive

« **Attention à ne pas faire de doublon dans les spécialisation**, il existe déjà des infirmiers très spécialisés : les infirmiers anesthésiste : spécialisé en anesthésie, réanimation, urgences (études très poussées déjà) »

« **J'ai surtout le sentiment que les IPA ont pour vocation (pas avouée bien sûr), de remplacer à terme toutes les infirmières spécialisées afin de niveler par le bas encore une fois.** D'où le refus répété de nous conférer à nous, IADE [Infirmière anesthésiste diplômée d'Etat], le statut d'IPA alors que c'est ce que nous sommes par définition. »

« Les IPA, si elles sont reconnues à leur juste titre, pourront être utiles. Le souci c'est qu'aujourd'hui **un glissement de tâches se réalise par le manque de médecin sans que nous soyons formées.** A nous de refuser afin d'éviter les problèmes juridiques ».

« **Attention à ce que les IPA ne se prennent pas pour des médecins** (ce qui est le cas pour certains) et ne fassent pas des actes qui sont hors champ de leurs compétences (dangerosité pour les patients) ».

« Les IPA ne servent qu'à combler un manque de médecins, notamment dans des secteurs délaissés. **Les médecins en France ne sont pas prêts pour déléguer des consultations et des prescriptions en autonomie.** Les premières IPA qui sortent, ont très peu de tâches réellement confiées. Plus qu'un élargissement des compétences, il serait intéressant déjà de reconnaître et de valoriser le travail effectué par les IDE actuellement, que se soit à l'hôpital ou en libéral, et surtout la responsabilité qu'elles portent chaque jour ».

« On a décloisonné la formation infirmière pour la recloisonner derrière avec les IPA. **Les IPA ne changeront pas le fait qu'il manque des médecins.** Pour ma part, au bloc opératoire, nous avons déjà une formation très complète qui, malheureusement, n'est pas faite par tous les infirmiers travaillant au bloc. Alors les IPA AU BLOC oui, si toutes les personnes ayant suivi la formation IBODE initiale pouvaient avoir le statut avec une passerelle pour avoir le grade master. Ça valoriserait le métier et obligerait les non diplômés à se former. Mais ce n'est pas la politique actuelle. »

« Oui, en théorie mais **il y a un problème dans la formation des IPA qui est à l'origine des difficultés qu'elles rencontrent ensuite pour travailler avec les médecins libéraux et spécialistes...** Il est très important de se former (par des stages pendant leur cursus universitaire, quitte à augmenter la durée de leurs études d'IPA) avec des médecins de terrain, ex: avec des généralistes, des endocrino , etc... et surtout d'avoir au minimum 5 ans d'ancienneté en tant qu'IDE en milieu hospitalier, avant de pouvoir accéder à la formation d'IPA... C'est ce qui fera la différence pour être ensuite accepté par le corps médical et intégré dans les parcours de soins. »

Comment voyez-vous les **missions** et le **quotidien des infirmiers** demain?

Comment voyez-vous les missions et le quotidien des infirmiers demain?

Verbatim infirmiers Liste non exhaustive

- « Comme aujourd'hui, c'est à dire lamentable... Epuisement professionnel, burn out etc...personnel non considéré, multi tâches et plus de temps auprès du patient....donc il faut faire du chiffre. »
- « Complètement chamboulé avec l'apport des nouvelles technologies (simulations à tous les processus d'apprentissage, intelligence artificielle, traitement des données...), sans perdre notre âme ! »
- « Consultation et prescription médicale sous l'œil avisé du médecin »
- « Davantage de liberté de prescription mais toujours en duo avec le médecin du patient. Mieux rémunérées, j'espère, pour des actes de plus en plus techniques chez des patients de plus en plus fragiles ».
- « Demain, il n'y aura plus personne pour faire ce métier, trop de responsabilités, trop de travail aucune reconnaissance aucun salaire à la hauteur...soignez vous vous même... »
- « Des paroles mais rien de nouveau. Un glissement de tâches sans formation réellement efficace et sans rémunération digne de ce nom. Et toujours le même mépris. »
- « Difficile! Nous sommes moins nombreux depuis 4 ans, les jeunes diplômés sont moins qualifiés, nous devons pallier à cela au quotidien! Avec des salaires qui ne correspondent pas aux responsabilités que l'on porte »
- « En 22 ans de diplôme, j'ai constaté une dégradation des conditions de travail. Aucune augmentation significative de salaire. Et avec le recul de l'âge de retraite, je me fais du souci vraiment pour l'avenir du monde médical. »
- « Il n'y a plus de concours infirmier, donc plus de premier tri avant l'entrée à l'école. Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec des étudiants et jeunes diplômés qui ne sont pas motivés, pas adaptés avec les patients. Cela est dramatique. Il ne faut pas oublier que ce sont ces même gens qui prendront soin de nos proches un jour. Et pour ma part, je trouve cela effrayant. De plus, j'ai fait passer des oraux de mémoire de fin d'études : il nous est dit qu'il faut faire en sorte que le mémoire et l'oral rapporte la moyenne soit 10 sur 20, alors que l'étudiant n'est pas bon. Et ces gens sont diplômés! Scandaleux. La profession court à sa perte. »
- « J'aimerais voir des missions plus larges (ex: IPA), avec des prérogatives élargies et une reconnaissance adéquate. Mais malheureusement, je pense que l'on va rester sur des choses inabouties, où les infirmières vont pallier à la raréfaction des médecins, exercer dans des conditions juridiques parfois nébuleuses, et avec un statut qui ne sera toujours pas en adéquation avec les responsabilités prises (pour celles qui seront concernées). »
- « Je rêve d'un exercice facilité, en lien avec les médecins de secteur, dans l'intérêt du patient. Mais de façon réaliste, je pense que nous serons de moins en moins nombreux car le métier n'attire pas et que nous aurons de plus en plus de tâches que les médecins ne pourront/voudront plus faire ! »
- « Je vois peu de perspectives d'évolution du système de santé actuel avec un forte crainte que la dégradation de nos conditions de travail se poursuive jusqu'à en devenir insupportable »
- « Le métier et de moins en moins attrayant Je ne me sens plus du tout en adéquation avec les valeurs qui étaient les miennes en début de carrière et jusqu'à ces dernières années. J'attends la retraite avec impatience . »
- « Les IDE auront certainement plus de missions qui incombent aux médecins maintenant, notamment sur le plan administratif. On préférera libérer du temps médical en le transférant sur les IDE au lieu de former et d'embaucher de nouveaux IDE. La responsabilité des IDE deviendra de plus en plus grande sans formation préalable. »
- « Les missions des IDE de demain seront de plus en plus larges, l'IDE devra de plus en plus être autonome face à l'absence de médecin. Mais afin que l'IDE accomplisse de plus en plus de missions et de compétences, elle devra se former et avoir une reconnaissance financière. Son quotidien sera de plus en plus difficile, car il y a de moins en moins de professionnels de santé et toujours autant de malades. »
- « Les missions encore plus vastes mais sans nombre croissant d'infirmières car la qualité de vie au travail est compliquée à mettre en place dans cette profession. La rémunération est à revoir et pas sûre que ce soit la priorité de l'Etat. La formation actuelle risque d'être la même dans l'avenir et je pense qu'il y a de gros manques. C'est une profession exigeante qui demande de vraies compétences et elle se dégrade trop : rendement et toujours plus, sans moyens alloués. Y aura-t-il encore des personnes qui voudront faire ce métier ? »
- « L'espérance de vie professionnelle d'une infirmière est de 8 ans aujourd'hui...si la profession n'est pas plus reconnue dans un avenir proche, il n'y aura plus d'infirmière! Aujourd'hui sans infirmière, plus de santé dans notre pays. Comment peut-on ignorer et ne pas voir ce phénomène?»
- « Il n'y aura plus d'infirmières . »

Comment voyez-vous les missions et le quotidien des infirmiers demain?

Verbatim médecins Liste non exhaustive

- « Comme celles qu'elles remplissent actuellement auxquelles s'associerait une **activité de consultation sur des pathologies simples** (infectiologie, bobologie, et quelques renouvellements de traitement sur des pathologies définies) ce qui donnerait au métier d'infirmière un intérêt supplémentaire et valoriserait leur activité. **Elles deviendraient ainsi des thérapeutes à part entière. Dans le métier de sage-femme cette évolution s'est déjà faite sans dommage.** »
- « **Coopération plus étroite avec les médecins** en partage d'expérience »
- « Dans les hôpitaux: **infirmière à compétence limitée sous la direction d'un praticien** En libéral: **infirmière à compétence limitée, coordonnée par un médecin spécialiste** ».
- « Des **délégations de soins bien définies en partenariat avec un médecin** référent. Plus d'**autonomie obtenue progressivement après une période de formation / collaboration**. Plus de temps d'échanges infirmière / médecin sur la prise en charge personnalisée des patients »
- « Elles feront un **travail d'équipe avec les médecins et autres para-médicaux**, mais n'auront pas forcément envie d'aller se perdre dans le désert comme tout le monde »
- « **En binôme**, comme il y a 40 ans quand j'ai débuté... »
- « **En prison**, si on continue de leur faire croire qu'elles sont des compétences médicales en ayant à peine effleuré le sujet et surtout si on ne leur donne pas une formation scientifique et qu'elles continuent de mettre huiles essentielles, phytothérapie, réflexologie, danse vaudou au même rang que des molécules avec AMM... »
- « **Le bras droit du médecin**, si elle ou il est bien formé(e)... »
- « Les infirmières de demain devraient avoir le **droit de prescrire certains examens complémentaires** comme les ECBU, certains examens biologiques, avoir le droit de gérer seules les passages infirmiers/BSI en fonction de ce qu'elles estiment nécessaire pour leur patient, sans passer par le médecin. Besoin d'être revalorisées pour être plus nombreuses et pouvoir effectuer les soins dans de meilleures conditions. Besoin de maintenir aussi les missions propres des infirmières auprès des patients, sans vouloir leur attribuer des missions pour lesquelles elles ne sont pas formées pour pallier au déficit des médecins. Ce sont des professions différentes, et ce n'est pas la solution si on veut conserver un système de soin de qualité »
- « **Vraie auxiliaire de soins avec prise de responsabilités, moyennant une amélioration des connaissances médicales** qui se sont amoindries ces dernières années »
- « **En association constante avec les médecins**, peut-être envisager de voir une fois sur deux le généraliste et l'IPA en alternance ? Des discussions plus constructives : au lieu du manège de "M. X a tels symptômes, je pense qu'il faudrait ça", transmissions de l'info au MG, confirmation et prescription puis retour, on pourrait avoir une conversation « J'ai vu M.X, il avait ça, j'ai fait ou fait faire telles choses dont voici les résultats. »
- « Les missions des infirmières seront **plus valorisées dans le domaine de la prévention**, c'est véritablement là, qu'elles auront une plus-value car plus disponibles que la ressource médicale actuelle. **Leur quotidien sera celui de tous les soignants, agréable si les conditions de travail le sont. ou un quotidien très stressant, si on leur demande de jouer au docteur sans la formation médicale et sans contrôle direct du médecin.** »
- « **Les mêmes qu'aujourd'hui**. Vouloir pallier à une pénurie de médecins annoncée depuis au moins 20 ans par des personnes moins formées (qu'auparavant et par rapport à la formation des médecins) n'est pas une solution »
- « **Missions plus importantes mais pas reconnues** pour autant et pénuries d'infirmières »
- « Pas d'opinion. Le risque est que nous revenions au système de santé du 19ème siècle avec **des officiers de santé en 1ère ligne et des médecins, docteur en médecine, difficilement accessibles** »
- « Plus d'autonomie. Plus de responsabilités. **Un travail plus synergique avec les médecins.** »
- « Plus d'autonomie et d'**actes réalisés sur prescriptions médicales ou encadrées par des formations spécifiques** »
- « Je pense qu'elles doivent en effet être **complémentaires du médecin** et inversement, mais que déléguer des tâches qui semblent "simples" en apparence (exemple des prescriptions, RO) ne fera qu'engendrer des problèmes secondaires de type erreur de diagnostic (retard, mauvais traitement, CI). Je pense qu'elles pourraient faire plus d'**éducation thérapeutique** et de **prévention** bien que la prévention reste un champ intéressant à réaliser par le médecin généraliste... »